

**Agence départementale
du pays de Fougères**

Service Routes et Bâtiments
2, rue Claude Bourgelat
ZA de la Grande Marche
CS 90613 JAVENÉ
35302 FOUGÈRES CEDEX

Affaire suivie par :

Jérôme MOTTIN
Tél. : 02.99.02.35.15
jerome.mottin@ille-et-vilaine.fr

Le 24 févr 2026

Commune de :

Liffré

Type de manifestation :

Semi marathon

Date de la manifestation :

Dimanche 12 avril 2026

Organisateur :

US Liffré Athlétisme

Dossier n° :	MAN26-012
Route(s) départementale(s) :	D27, D528, D92
Commune(s) concernée(s) :	Liffré

AVIS DU GESTIONNAIRE DE VOIRIE

☒ **Avis favorable** (pour la circulation sur les routes départementales hors agglomération)

Prescriptions :

- Aucune publicité ne sera tolérée sur le Domaine Public Départemental hors agglomération.
- Pose de la signalisation selon les règles en vigueur sur les routes départementales hors agglomération à la charge de la commune.
- Respect du code de la route.
- Présence de signaleurs aux carrefours avec les routes départementales

Un arrêté de circulation sera pris conjointement entre le Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et le(s) maire(s) pour les routes concernées par la manifestation.

Routes barrées :

Dans les 2 sens de circulation

D27 du PR 33+260 au PR34+782

D528 du PR 13+903 au PR14+735 et du PR 14+735 au PR 15+186

D92 du PR25+560 au PR 21+660 et du PR25+560 au PR 19+1337

VC Rue des écoles, Rue Edmond JOLI, Rue de la Quinte, Le Boulais, Granville,

La Ruelle Boudet, Les Harmadières, La Morlais

Déviations :

D528, D106, D97, D27,

VC Rue La Fontaine, Rue des Canadiens, La Pagerie, Le Moulin, Le Mouton Brillant, Les Landais

la Basse Gaillardière, Les Galesnais, La Baillée sous Champ Fleury

Pour le Président et par délégation
le chef du service Routes et Bâtiments

Semi-marathon

Liffré

12 avril 2026

--- Circuit de la course

— Déviation



Barrière "Route barrée"



Panneau "Route barrée à ...m"

